

# Créer ou reprendre un gîte ou une chambre d'hôtes

## Votre contact

**Isabelle Thomas**

Soutien aux porteurs de projet  
Hébergement chez l'habitant  
Tourisme & Handicap

☎ 03 64 60 60 24

✉ isabelle.thomas  
@oisetourisme.com

Tarif 

## réunion gratuite

Pour qui 

- Chambre d'hôtes, gîte, insolite

Conditions 

Avoir un projet d'ouverture d'un gîte ou d'une chambre d'hôtes, ou déjà en activité, dans l'Oise et souhaiter améliorer son offre.

Durée et participants 

Inscription obligatoire

Réunion de 2h

Nombre de participants limité

Lieu 

OISE TOURISME  
22, place de la Préfecture  
60000 Beauvais

Vous souhaitez créer ou reprendre un hébergement touristique chez l'habitant dans l'Oise ? Oise Tourisme, votre partenaire sur le département, vous conseille techniquement et vous accompagne pas à pas dans la réalisation de votre projet touristique.



## DESSCRIPTIF

Créer ou reprendre une chambre d'hôtes ou un gîte est une aventure passionnante ! Depuis plusieurs années déjà, nous avons l'opportunité de pouvoir accompagner un grand nombre d'entre vous... Et on peut dire que vous faites preuve de créativité !

Mais souvent, nous pouvons avoir l'envie de mettre la charrue avant les bœufs, de commencer à créer sa carte de visite avant même d'avoir réfléchi à sa commercialisation. Parfois même, on manque de temps pour se concentrer sur les aspects concurrentiels, sans compter les termes techniques qui n'aident pas à la compréhension.

Oise Tourisme vous guide pas à pas dans votre projet et pour ce faire, nous nous convions à la **première étape indispensable** avant de vous lancer dans cette nouvelle aventure : assister à la réunion d'information « Créer un hébergement touristique chez l'habitant ».

### Réunion d'information

#### Créer un hébergement touristique chez l'habitant

*Première étape de votre parcours, c'est un préalable obligatoire pour toute création.*

Oise Tourisme organise cette réunion **chaque mois** dans ses locaux, à Beauvais. Elle est **gratuite** et permet d'évoquer ensemble les points suivants :

- Les différentes formules d'accueil
- Les labels développés dans l'Oise
- Les aides financières relatives à la création d'un hébergement touristique (subvention du Conseil départemental de l'Oise)
- Les obligations réglementaires (assurances, fiscalité...)
- Les chiffres clés du tourisme dans l'Oise (le parc, la fréquentation...)
- La commercialisation

### Créer ou reprendre un hébergement insolite

Plutôt aventurier et l'envie de proposer un hébergement hors du commun ? Oise Tourisme s'engage à vos côtés pour développer votre activité d'**hébergement insolite** !

Roulottes, tipis, yourtes, cabanes dans les arbres, péniches, habitats originaux (ex : maison de paille) ou habitat situé dans un environnement hors normes (ex : maison troglodyte), de nombreux types d'hébergements insolites existent et il peut être parfois difficile de les rapprocher du bon type de structure classique : Gîte ou chambre d'hôtes. Car votre hébergement insolite se doit avant tout de suivre une réglementation stricte, afin qu'il puisse entrer dans la catégorie légale adaptée.

Prérequis légaux, code de l'urbanisme, déclaration en mairie, labellisation... Oise Tourisme vous accompagne pour créer ou reprendre un hébergement insolite.

Pour ce type d'hébergement, il faut également participer à la **réunion d'information** !